SECTION 6. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE D'ALLADA

Objet : **Travaux de construction et réhabilitation des EPP et EM puis la construction de magasins et cuisines dans cinq EPP à cantine scolaire de la commune d'Allada**

Référence : SIGMAP - [illegible]

AAO n° : 3/22/16/T_DST_165340 - AU TITRE DU MP DU PRMP du 29/03/2022

Identification de la procédure : **Avis d'appel d'offres ouvert national**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie d'Allada publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 10 Mars 2022.

2. La commune d'Allada a prévu dans le cadre de l'exécution de son Budget exercice 2022, des Fonds **Propres** et obtenu de l'Etat des subventions sous forme de **FADeC** afin de financer son programme et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché objet de « **Travaux de construction et réhabilitation des EPP et EM puis la construction de magasins et cuisines dans cinq EPP à cantine scolaire de la commune d'Allada** ».

3. La commune d'Allada sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : «**Travaux de construction et réhabilitation des EPP et EM puis la construction de magasins et cuisines dans cinq EPP à cantine scolaire de la commune d'Allada**». **Ces travaux sont repartis en lot unique.**

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

➢ **Capacité technique et expériences** :

❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

❖ Avoir réalisé en tant qu'entrepreneurs ou sous-traitants au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023; 2024) ou de l'année en cours au moins deux (02) marchés de construction en EPP, d'un de montant au moins égal à **cent soixante-deux millions deux cent trente-sept mille deux cent trente-sept (162.237.237) FCFA HT**, justifiés par les copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assortie du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé;

❖ Le soumissionnaire devra prouver qu'il dispose pour la réalisation des travaux le personnel dont les qualifications sont spécifiées à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Capacité financière** :

Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

❖ Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022 ; 2023 ; 2024), un chiffre d'affaires moyen annuel des activités de construction de montant égal à **cent soixante-deux millions deux cent trente-**

SCAN AnyScanner

sept mille deux cent trente-sept (162 237 237) FCFA ; justifié par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- ❖ Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **cinquante-quatre millions soixante-dix-neuf mille soixante-dix-neuf (54 079 079) FCFA;** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➢ **Capacité technique et d'expériences :**

- ❖ Être une entreprise exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux, Publics justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- ❖ Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualification et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification ;
- ❖ Le soumissionnaire devra prouver qu'il dispose pour la réalisation des travaux le matériel prévu à la sous-section C- critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

➢ **Capacité financière** :
Ces exigences ci-dessous énumérées sont cumulatives :

- ❖ Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers des années d'existence avec la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée.
- ❖ Fournir la preuve d'une assurance de risque professionnels portant le numéro de l'avis d'appel d'offre et son objet, couvrant le marché plus franchise d'un montant de **cent quatre-vingt-six millions cinq cent soixante-douze mille huit cent vingt-trois (186 572 823) FCFA ;**
- ❖ Disposer des avoirs liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur d'au moins **cinquante-quatre millions soixante-dix-neuf mille soixante-dix-neuf (54 079 079) FCFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est compris entre cnq **(05) mois et six (06) mois.**
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Babatoundé Anselme ZITTI, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** ; **Email** : anselme.zitti@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SPMP)** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marches Publics de la mairie d'Allada, sis au bâtiment en face du portail à l'entrée de l'Hôtel de ville d'Allada** tous les jours ouvrables du **Lundi au Vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 1 heures à 17 heures 30 minutes dans la soirée (heure locale, GMT+1).**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compt du **29/08/2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sc le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de derniers **au secrétariat permanent des marchés publics sis au bâtiment en face du portai**

SCAN AnyScanner

l'entrée de l'Hôtel de ville d'Allada. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie d'Allada sis au bâtiment fait face au portail à l'entrée de l'Hôtel de ville au plus tard le** 25/09/**2025 à 10 heures 00 minute, (heure locale, GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie d'Allada sis au 1er étage de l'Hôtel de ville, le** 25/09/**2025 à 10 heures 30 minutes, (heure locale, GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million six cent vingt-deux mille trois cent soixante-douze (1.622.372) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres (sur production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME conformément aux dispositions du 2ième alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin pour être admis à produire la lettre de déclaration de garantie conformément aux dispositions des articles 68 et 92 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin).La déclaration doit etre accompagnée de l'attestation délivrée par l'ADPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Allada le 29/08/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics.

BON A LANCER
DDCMP - ATLANTIQUE

Département de l'Atlantique
La Personne Responsable des Marchés Publics
COMMUNE D'ALLADA

Babatoundé Anselme ZITTI

SCAN AnyScanner